



Fiche de données de sécurité

Section 1 - Identification

Identificateur du produit	Acide de batterie
Autres moyens d'identification	Utiliser en la manufacture de l'engrais, les explosives, des autres acides et la traitement du pétrole. Les accumulateurs de plomb.
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Electrolyte de batterie, liquide de batterie.
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7
Préparé par	ClearTech Industries Inc. – Service technique N° de téléphone : 1 800 387-7503
N° de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	N° de téléphone : 1 306 664-2522 Autre n° de téléphone : 1 800 387-7503

Section 2 - Identification des dangers

Classification SGH

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1A
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique	Catégorie 3
Cancérogénicité	Catégorie 1A

Dangers physiques

Matières corrosives pour les métaux	Catégorie 1
--	-------------

Danger

Mentions de danger

H314 – Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H335 – Peut irriter les voies respiratoires.
H350 – Peut provoquer le cancer.
H290 – Peut être corrosif pour les métaux.

Pictogrammes



Conseils de prudence

P201 – Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 – Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P308 + P313 – EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P403 + P233 – Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 – Garder sous clef.

P234 – Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P260 – Ne pas respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols.

P264 – Se laver mains soigneusement après manipulation.

P280 – Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, et du visage.

P301 + P330 + P331 – EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P363 – Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304 + P340 – EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 – Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P390 – Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P501 – Éliminer le contenu/récipient conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et/ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement

Section 3 - Composition/information sur les composants

Dénomination chimique	Numéro CAS	% poids	Identificateurs uniques
Acide sulfurique	7664-93-9	35-37%	pas Disponible
L'eau	7732-18-5	63-65%	

Section 4 - Premiers soins

Inhalation

Amener la victime à l'air frais. Donnez la respiration artificielle seulement si la respiration est arrêtée. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.

Contact cutané/absorption cutanée

Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone affectée avec de l'eau et du savon. Consulter immédiatement un médecin.

Contact oculaire

Les lentilles de contact ne doivent jamais être portées lorsqu'on travaille avec ce produit. Rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 30 minutes. Jugez de force les paupières écartées afin d'assurer l'irrigation complète du tissu d'œil. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion

Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, faire pencher la victime en avant pour empêcher la prévention respiration dans les vomissements. Donnez large équivalent en eau de l'eau. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou convulsive. Consulter immédiatement un médecin.

Renseignements supplémentaires Les conditions médicales qui peuvent être aggravées par l'exposition comprennent l'asthme, la bronchite, l'emphysème et d'autres maladies pulmonaires, le nez chroniques, des sinus ou des conditions de la gorge. Dans le cas de la peau, contact avec les yeux, rinçage rapide et complet est essentiel.

Section 5 - Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Le produit ne brûle pas. Ne pas ajouter de l'eau à l'acide. Utiliser un produit chimique sec pour éteindre l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés Pas Disponible

Dangers spécifiques du produit Le dioxyde de soufre, trioxyde de soufre, les vapeurs d'acide sulfurique.

Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers Porter approuvé par le NIOSH appareil respiratoire isolant et des vêtements protecteurs.

Informations complémentaires Retirer les conteneurs de chlore de la zone d'incendie si sécuritaire de le faire. Utilisez de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants, renverser les vapeurs, et pour diriger une fuite de gaz loin de personnes. Utilisez de l'eau avec prudence, car le chlore dans l'eau est très corrosif. Ventiler la zone. Le gaz de chlore est plus lourd que l'air et peut se accumuler dans les zones basses. Peuvent se combiner avec de l'eau ou de la vapeur pour produire des fumées toxiques et corrosives d'acide chlorhydrique.

Section 6 - Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles/équipements de protection/mesures d'urgence Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ventiler la zone. Seulement pénétrer dans la zone avec des PPE. Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Rincez avec de l'eau pour enlever tout résidu.

Précautions relatives à l'environnement Empêcher de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage Désactivation des matériaux : chaux, le calcaire, le carbonate de sodium (carbonate de soude), bicarbonate de sodium, l'hydroxyde de sodium dilué. Placer dans un contenant fermé pour l'élimination.

Section 7 - Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive.

Stockage dans des conditions de sécurité Conservez dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri des matières incompatibles.

Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
Acide sulfurique	ACGIH	TLV-TWA	0.2mg/m ³
	OSHA	TWA	1mg/m ³

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation	La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.
Autre	Une douche d'urgence et une douche oculaire doit être disponible et testée conformément à la réglementation et être à proximité.
<u>Équipement de protection</u>	
Protection des yeux et du visage	Lunettes à coques, écran facial complet ou un masque facial doit être porté en tout temps lorsque le produit est manipulé. Les lentilles de contact ne doivent pas être portés; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires.
Protection des mains	Des gants imperméables du matériel chimiquement résistant (en caoutchouc ou PVC) doivent être portés en tout temps. Laver les vêtements contaminés et sec avant de les réutiliser.
Protection de la peau et du corps	Maillots de corps, des tabliers, et / ou une combinaison de matériau résistant aux produits chimiques doivent être portés en tout temps. Laver les vêtements contaminés et sec avant de les réutiliser. Des bottes imperméables du matériel chimiquement résistant devraient être portés à tout moment.
Protection respiratoire	Le NIOSH a approuvé le respirateur avec masque facial avec des cartouches (gaz acides et brouillards) ou appareil respiratoire isolant.
Dangers thermiques	pas Disponible

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Liquide
Couleur	Clair, incolore
Odeur	Aucune odeur
Seuil olfactif	pas Applicable

Propriétés

pH	0.3 pour un solution de 1N, 1.2 pour un solution de 0.1N, 2.1 pour un solution de 0.01N
Point de fusion/point de congélation	~ -60°C (36%)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	~110°C
Point d'éclair	pas Applicable
Taux d'évaporation	pas Disponible
Inflammabilité	Non-Inflammable
Limite supérieure d'inflammabilité	pas Applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	pas Applicable
Tension de vapeur (mm Hg, 20 °C)	2.952 à 35.4%

Densité de vapeur (air = 1)	3.4
Densité apparente	pas Disponible
Solubilité(s)	Miscible dans l'eau, dégage beaucoup de chaleur. Se décompose dans l'éthanol.
Coefficient de partage n-octanol/eau	pas Disponible
Température d'auto-inflammation	pas Applicable
Température de décomposition	340°C
Viscosité	13.6mm ² /s (13.6 centistokes)(100%); 11.5mm ² /s (11.5 centistokes) (98%); 10.7mm ² /s (96%); 11.0mm ² /s (11.0 centistokes) (93%)
Propriétés explosives	Evolution de l'hydrogène explosif con de gaz en contact avec la plupart des métaux. Peut enflammer les matières combustibles. Non sensible aux chocs ou aux décharges électrostatiques.
Densité (eau = 1)	~1.2720 @ 15°C
% de matières volatiles par volume	pas Disponible
Formule	H ₂ SO ₄
Masse moléculaire	98.08

Section 10 - Stabilité et réactivité

Réactivité	Pas une très forte agent oxydant.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Ne pas se polymériser ou de former des peroxydes.
Conditions à éviter	Le contact avec l'eau.
Matériaux incompatibles	Très réactif avec des matériaux tels que des métalliques, des hydroxydes, des nitrates, des carbonates, des amines et d'autres matières alcalines.
Produits de décomposition dangereux	Des fumées toxiques d'oxydes de soufre quand chauffé jusqu'à décomposition. Réagit avec l'eau ou de la vapeur pour produire des fumées toxiques et corrosives. Réagit avec les carbonates pour générer du dioxyde de carbone, et avec des cyanures et les sulfures pour former du cyanure d'hydrogène toxique et du sulfure d'hydrogène respectivement.

Section 11 - Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Composant	Orale DL ₅₀	Cutanée DL ₅₀	Inhalation CL ₅₀
Acide sulfurique (35%)	6114 mg/kg (rat)	Non disponible	457 mg/m ³ (souris, 4heures) 728 mg/m ³ (rat, 4heures)

Toxicité chronique - Cancérogénicité

Composant

CIRC

Acide sulfurique

Groupe 1 : Cancérogène pour les humains.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Corrosif, irritant.
Ingestion	Irritation ou brûlure grave, des murs bouche, la gorge et l'estomac. Peut être mortel. Une exposition prolongée peut entraîner l'érosion et la décoloration des dents, irritation chronique des yeux de nez gorge et des voies respiratoires.
Inhalation	Corrosif, irritant.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Corrosif, irritant.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	pas Disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales	L'acide sulfurique a été montré pour être sans effet dans des études de toxicologie génétique in vitro (essai bactérien). Il a été établi qu'il provoque des aberrations chromosomiques dans un test non-bactérienne in vitro. Les effets chromosomiques sont bien connus comme une conséquence de pH réduit, étant vus en utilisant n'importe quel acide fort. Il n'y a aucune études in-vivo de mutagénicité disponibles.
Toxicité pour la reproduction	L'acide sulfurique n'est pas connu pour causer la toxicité reproductive.
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique	pas Disponible
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées	Inhalation répétée ou prolongée peut provoquer une inflammation des voies respiratoires supérieures, menant à la bronchite chronique.
Danger par aspiration	pas Disponible
Produits synergiques	Il ya des résultats contradictoires des études chez l'animal sur les effets interactifs entre l'ozone et l'acide sulfurique quand ils sont inhalés simultanément. Alors que certains ont montré aucun effet ou un effet antagoniste.

Section 12 – Données écologiques

Écotoxicité

Composant	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques
Acide sulfurique	pas Disponible	CL ₅₀ (Carassius auratus, 96heures): 17mg/L	CL ₅₀ (Crevette, 48 heures):42.5ppm
Biodégradabilité	pas Disponible		
Bioaccumulation	Pas de potentiel d'accumulation.		
Mobilité	pas Disponible		
Autres effets nocifs	En cas de libération dans le sol, ce matériau peut être lessivé dans les eaux souterraines. Lorsqu'il est libéré dans l'air, ce matériau peut être enlevé de l'atmosphère jusqu'à un degré modéré par un dépôt humide. Lorsqu'il est libéré dans l'air, ce matériau peut être enlevé de l'atmosphère jusqu'à un degré modéré par un dépôt sec.		

Section 13 - Données sur l'élimination du produit

Déchets provenant de résidus/produits non utilisés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
---	--

Section 14 - Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN2796
Désignation officielle de transport de l'ONU	ÉLECTROLYTE ACIDE POUR ACCUMULATEURS
Classe(s) de danger relative(s) au transport	8
Groupe d'emballage	II
Dangers environnementaux	Considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.
Transport en vrac	pas Disponible
Précautions spéciales	pas Disponible

TMD

Autre Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 14 de cette fiche signalétique / SDS, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche signalétique / SDS.

Section 15 - Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT CANADIEN SUR LES PRODUITS CONTRÔLÉS. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

Section 16 - Autres informations

Date de préparation Le 15 octobre 2015

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. L'utilisateur est tenu de prendre les mesures nécessaires en cas de manipulation individuelle, d'instruire son personnel et de mettre en place les pratiques de travail adéquates pour créer un environnement de travail sécuritaire. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de l'Association canadienne des distributeurs de produits chimiques (ACDPC), ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) CHEMINFO
- 2) eChemPortal

- 3) TOXNET
- 4) Transport des marchandises dangereuses Canada
- 5) HSDB
- 6) ECHA

ClearTech Industries Inc. - Locations

Siège social : 1500 Quebec Avenue, Saskatoon, SK, S7K 1V7

Numéro de téléphone : 1 306 664-2522

Télécopieur : 1 888 281-8109

www.cleartech.ca

**Numéro de téléphone d'urgence (24 heures sur 24) –
Toutes les succursales – 1 306 664-2522**